

# Avis public

Rosemont  
La Petite-Patrie

**Montréal** 

## PROMULGATION – RÉSOLUTION CA18 26 0181

**AVIS** est par les présentes donné que le conseil d'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie a adopté, lors de la séance ordinaire tenue le 4 juin 2018, la résolution suivante :

**RÉSOLUTION CA18 26 0181 autorisant la démolition d'un lieu de culte vacant et la construction d'un bâtiment résidentiel ayant un maximum de 20 logements, sur le site du 6724, rue Fabre, en vertu du *Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (RCA-8)*.**

Cette résolution n'a fait l'objet d'aucune demande de participation à un référendum, elle est réputée conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et de développement et aux dispositions du document complémentaire de l'agglomération de Montréal, et elle est entrée en vigueur le 28 juin 2018 conformément à la loi.

Toute personne intéressée peut en prendre connaissance au bureau Accès Montréal situé au 5650, rue D'Iberville, 2<sup>e</sup> étage, en la Ville de Montréal, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30.

Fait à Montréal, ce 24 juillet 2018.

Le secrétaire d'arrondissement  
Arnaud Saint-Laurent